



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

**UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)**

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roal, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N’SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N’gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N’Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– Les **Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7.1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>
L'équipe éditoriale

SOMMAIRE

Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN, Logbou Kouso Marie Flora GOSSAN

Genre et châtements pour adultère dans le scandale sexuel de la Tour de Nesle (1314) 9-20

Amady GUISSÉ

L'après partenariat entre les structures préscolaires de l'IEF Saint-Louis département et l'ONG Counterpart international : le cas des cantines scolaires dans le district de Ndiawdougne 21-39

Kékré Arsène Constant Baudouin OBOUE

Le mal comme crise des valeurs spirituelles et morales : sens d'un recours augustinien 40-54

Fassinou Sédécon Franck DOVONOU

Zum Literatureinsatz im schulischen DaF-Unterricht im beninischen Kontext. Status Quo und Perspektiven 55-71

Eulalie Patricia ESSOMBA

Errance post-coloniale : de la ruralité précaire à l'urbanité marginale dans *afrika ba'a* de Rémy Medou Mvomo 72-84

Beaubia Stéphane WAYORO

Les partis politiques comme facteur endogène des changements de régimes politiques : les cas de l'Allemagne et de la Côte d'Ivoire (1919-2000) 85-96

Bi Naga Landry BOTTY

Le terrorisme : un autre regard pour une approche différenciée 97-109

Komenan Janvion KOUAKOU, Kouamé Kan KOUAKOU

Narratives of Reclamation: Deconstructing Misrepresentation of Africa and Africans in selected British Novels through African Literary Perspectives 110-123

Olive-Martial Kokoi ASSEU, Affélé A. P. OKOUTA

Influence de la presse écrite d'opinion sur les attitudes politiques des Ivoiriens 124-139

Célestin Koffi EWOOL, Péhouolossin SORO

Crédit informel et entrepreneuriat féminin : une évaluation de l'efficacité des AVEC de Bouaké 140-155

Moussa DIALLO, Souleymane YORO

La poésie pastorale peule : discours et chants des artistes nomades 156-170

Valentin NGOUYAMSA, Guylaine FOPA FODO

L'exploitation minière à Bétaré-Oya : encastrement social, dégradation environnementale et conflits d'usage des terres 171-186

Nadège Zang BIYOGHE

Actorialisation féminine de la spiritualité : vers la vocation divine de l'être dans le roman francophone moderne. Cas de *L'ange du patriache* de Kettly Mars, *Ekomo* de Maria Nsue Angüe et d'*Histoire d'Anou* de Justine Mintsá 187-203

Yacouba CISSAO, Siaka GNESSI

Dynamiques des trajectoires de migrants burkinabè à l'aune des migrations intra-africaines 204-217

Affoué Hélène AKE

Identification précoce de la dépression chez les adolescentes : l'apport de la communication sociale 218-234

Bob Emarculin LYAMANGOYE, Ida Sandrine MASSOLOU

Langue créole et subversion de la norme romanesque française dans *Texaco* de Patrick Chamoiseau
235-251

Amanan Sidonie EZIGBA EPSE GOUETI

L'héritage de Claude Bernard : fondement indépassable ou modèle à dépasser ?
252-265

Les partis politiques comme facteur endogène des changements de régimes politiques : les cas de l'Allemagne et de la Côte d'Ivoire (1919-2000)

Beaubia Stéphane WAYORO

Doctorant en civilisation allemande
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan
wayorostephane@gmail.com

Résumé

Cette étude analyse le rôle des partis politiques en tant que facteurs endogènes des changements de régime en Allemagne et en Côte d'Ivoire entre 1919 et 2000. Elle aborde la question suivante : comment les formations partisans ont-elles contribué, de l'intérieur, à l'effondrement ou à la transformation des systèmes politiques ? À partir d'une approche comparative et historique, l'analyse met en évidence deux cadres majeurs : le système à parti unique et le système pluraliste. Dans les régimes monopartisans, l'immobilisme idéologique et la mauvaise gestion des crises économiques ont favorisé la contestation sociale et la transition politique. Dans les systèmes pluralistes, les partis ont façonné les constitutions selon leurs intérêts, tout en générant des instabilités institutionnelles. Les résultats montrent que l'action partisane a été déterminante dans la disparition ou la fragilisation des régimes étudiés. Toutefois, ces transformations n'ont pas toujours conduit à une gouvernance stable et inclusive. Cette perspective invite à repenser le rôle des partis dans la consolidation démocratique et la gestion durable des transitions politiques.

Mots-clés : Allemagne, Côte d'Ivoire, partis politiques, changement de régime, analyse comparative, facteurs endogènes

Abstract

This study analyses the role of political parties as endogenous factors of regime change in Germany and Côte d'Ivoire between 1919 and 2000. It explores the following question: How did the parties contribute from within to the collapse or transformation of the political systems? Based on a comparative and historical approach, the analysis highlights two important framework conditions: the one-party system and the pluralistic system. In one-party systems, ideological immobility and poor crisis management led to social unrest and political change. In pluralistic systems, on the other hand, parties shaped constitutions according to their interests, while at the same time creating institutional instabilities. The results show that the actions of the parties contributed decisively to the disappearance or weakening of the regimes examined. However, these changes did not always lead to stable and inclusive governance. Against this background, it is worth reconsidering the role of parties in democratic consolidation and the sustainable management of political transitions.

Key words: Germany, Côte d'Ivoire, political parties, regime change, comparative analysis, endogenous factors

Zusammenfassung

In dieser Studie wird die Rolle der politischen Parteien als endogene Faktoren des Regimewechsels in Deutschland und der Côte d'Ivoire zwischen 1919 und 2000 analysiert. Dabei wird der folgenden Frage nachgegangen: Wie haben die Parteien von innen heraus zum Zusammenbruch oder zur Transformation

der politischen Systeme beigetragen? Ausgehend von einem vergleichenden und historischen Ansatz hebt die Analyse zwei wichtige Rahmenbedingungen hervor: das Einparteiensystem und das pluralistische System. In Einparteiensystemen führten ideologischer Immobilismus und schlechtes Krisenmanagement zu sozialen Unruhen und politischem Wandel. In pluralistischen Systemen wiederum haben die Parteien die Verfassungen nach ihren Interessen gestaltet und gleichzeitig institutionelle Instabilitäten geschaffen. Die Ergebnisse zeigen, dass das Handeln der Parteien entscheidend zum Verschwinden oder zur Schwächung der untersuchten Regime beigetragen hat. Diese Veränderungen haben jedoch nicht immer zu einer stabilen und inklusiven Regierungsführung geführt. Vor diesem Hintergrund lohnt es sich, die Rolle der Parteien bei der demokratischen Konsolidierung und der nachhaltigen Bewältigung politischer Übergänge zu überdenken.

Schlüsselwörter: Deutschland und Côte d'Ivoire, Parteien, Regimewechsel, vergleichende Analyse, endogene Faktoren

Introduction

Dans un système politique donné, les formations politiques jouent un rôle crucial dans la conduite des affaires publiques lorsqu'elles sont au pouvoir ou dans l'opposition, quand elles remettent en cause les choix des dirigeants. Ainsi, qu'ils aient gouverné ou non, les partis ont influé sur la vie politique et sur celle de la société dans des pays comme l'Allemagne et la Côte d'Ivoire. À travers des actions endogènes, ils ont miné de l'intérieur les systèmes et les régimes politiques, provoquant souvent leur déclin, puis un véritable bouleversement entre 1919 et 2000. Mais, comment les partis politiques sont-ils parvenus à constituer un facteur endogène pour la disparition et le passage d'un régime politique donné à un autre ?

La présente étude répond à cette interrogation à travers une analyse comparative des actions menées par les différents partis politiques ayant provoqués des changements politiques en Allemagne et en Côte d'Ivoire entre 1919 et 2000. Elle mobilise une approche comparative et historique afin d'examiner le rôle des partis politiques comme facteur endogène des changements de régimes en Allemagne et en Côte d'Ivoire de 1919 à 2000. Cette analyse s'effectue sous trois angles représentant les articulations de l'étude, à savoir le système à parti unique avec le régime communiste en Allemagne et le régime monopartisan du PDCI-RDA (Parti démocratique de Côte d'Ivoire – Rassemblement démocratique africain) en Côte d'Ivoire, et le système pluraliste avec la République de Weimar en Allemagne et la deuxième République en Côte d'Ivoire, et enfin, les dynamiques et les effets des actions partisans sur la transformation des régimes politiques.

1 – Le système à parti unique : le régime communiste en Allemagne de l'Est et le régime monopartisan en Côte d'Ivoire

Le système à parti unique désigne un système politique dans lequel l'exercice de la fonction partisane est monopolisé par un seul parti (le parti unique) (G. Hermet et *al.* 2010 : 229). Ce parti

est le centre du pouvoir politique, puisque son programme devient celui de l'État, ses dirigeants gouvernent le pays et ses candidats exercent le monopole des élections (P. Parini, 1991 : 91). En ce sens, il constitue un paradoxe dans la mesure où les partis sont souvent l'expression des contradictions et des conflits. Ces formations politiques se soumettent à la compétition pour la gestion des mandats d'autorité. Or, le parti unique exclut la concurrence, et par conséquent le pluralisme (ou s'il existe, celui-ci est plutôt illusoire)¹, en prétendant à une société unanimiste, qui dissout tous les clivages. Ces caractéristiques se perçoivent donc dans les régimes communiste de l'espace allemand et du monopartisme de l'espace ivoirien. Leurs partis uniques respectifs ont posé des actes dans leur gouvernance qui ont été à l'origine d'un évincement (dans le cas allemand), ou d'un ballottage (dans le cas ivoirien).

Ainsi, en Allemagne de l'Est, l'idéologie avait été déterminante dans les options ou les décisions internes que les autorités est-allemandes du SED (*Sozialistische Einheitspartei Deutschlands*, Parti socialiste unifié d'Allemagne) au pouvoir depuis 1949, avaient opérées, chamboulant totalement le modèle politique socialiste. Ce parti unique faisait preuve d'un centralisme unique caractérisé par un certain immobilisme au sein des instances du pouvoir.

Alors que le « grand frère » soviétique sous la houlette du secrétaire général du PCUS (Parti Communiste de l'Union soviétique), Mikhaïl Gorbatchev, avait emprunté la voie des réformes, la direction du SED avait préféré garder la même ligne sans jamais vraiment s'en écarter. Pour illustrer cette réserve des dirigeants de l'Allemagne communiste, le secrétaire à l'idéologie du SED déclarait, en avril 1987 : « Si votre voisin change la tapisserie de son appartement, vous sentiriez-vous obligé de retapisser le vôtre ? » (S. Bernstein, 2014). Il y avait donc un refus clair et un désaccord manifeste avec leurs homologues de l'URSS (Union des Républiques socialistes soviétiques) sur ces réformes proposées et enclenchées par le « camarade » Gorbatchev. Les autorités de la RDA (République démocratique allemande) n'entendaient ni céder à une quelconque injonction, venue de Moscou, ni se laisser influencer par cette nouvelle donne, impulsée par le dirigeant soviétique.

Pour justifier cette position vis-à-vis de ce mouvement réformiste, le chef du SED, Erich Honecker, mettait en avant les bonnes performances économiques de l'Allemagne de l'Est, qui était, selon lui, le pays le mieux classé du bloc communiste, et ce sans avoir à suivre la voie tracée par les autorités soviétiques. D'autant moins que, selon lui, l'application de la *perestroïka* (restructuration en russe) était liée à l'échec économique de l'Union soviétique. Il estimait également

¹ C'était le cas de l'Allemagne de l'Est où le paysage politique se caractérisait par la présence d'autres partis – et des organisations de masse – qui n'avaient pas été supprimés contrairement à la plupart des États communistes du bloc de l'Est. Mais, ces formations politiques n'avaient pas de rôle de premier plan et se trouvaient sous la domination du parti communiste est-allemand.

que son pays avait réussi à instaurer un équilibre politique et social dont il était fier, et que sa remise en cause ne pouvait être à l'ordre du jour (S. Berstein, 2014).

En réalité, la RDA était confrontée à un essoufflement de son économie avec des conséquences lourdes, au cours du milieu des années 1980. Les causes de cette situation étaient notamment l'insuffisance des ressources humaines et naturelles pour l'industrie et l'agriculture, l'insuffisance de la politique d'investissement dans le progrès technique à travers la modernisation des divers secteurs industriels, un déficit de la balance commerciale et une pénurie de biens de consommation que l'augmentation des revenus et la coûteuse politique de subventions de stabilisation de prix ne pouvaient réellement masquer (Cf., S. Berstein, 2014). Toutes les tentatives de remédiation à ces difficultés économiques se soldaient par des échecs. Celles-ci étaient basées sur des conceptions anciennes et rigides, qui ne correspondaient pas à la situation difficile de l'économie est-allemande, et qui exigeait un changement de paradigme, si le régime communiste voulait survivre.

Cependant, les autorités s'obstinaient à appliquer les recettes du passé qui avaient fonctionné dans la décennie 1970-1980 et se félicitaient de leurs résultats, alors qu'en 1989 (année du quarantième anniversaire de la fondation de la RDA), on observait une accélération de la détérioration de l'état économique, accompagnée d'une aggravation des pénuries de biens de consommation, une baisse des investissements productifs et une accumulation des retards de livraison des industries (S. Berstein, 2014). De plus, une contestation au sein du Parti était née, ainsi qu'au sein des groupes oppositionnels, notamment le Nouveau forum, qui organisait de grandes manifestations tous les lundis à Leipzig pour réclamer des réformes politiques (S. Berstein, 2014).

En dépit de de cette situation tendue, les dirigeants du SED avaient maintenu l'organisation des cérémonies du quarantième anniversaire de la RDA, qui marquèrent le début d'une série de manifestations populaires grandissantes contre le régime. Celui-ci avait eu du mal à les endiguer, au point d'être contraint de remplacer son chef Honecker. Le successeur de ce dernier, Egon Krenz, promettait un changement en profondeur du régime, comprenant un nouveau gouvernement, l'éviction des conservateurs et l'organisation d'élections libres (S. Berstein, 2014). La destruction du mur, véritable symbole de la division entre les deux Allemagnes et de l'appartenance au camp socialiste, signifiait la fin du communisme est-allemand.

Ainsi, le refus des dirigeants est-allemands de réformer leur politique économique, en s'appuyant sur un conservatisme idéologique, a finalement provoqué l'effondrement du système communiste.

Concernant la Côte d'Ivoire, le parti unique, le PDCI-RDA, au pouvoir depuis 1960, n'avait pas réformé sa politique économique. Celle-ci, centrée sur l'exportation du binôme café et cacao et l'importance accordée aux capitaux étrangers, avait connu un essor considérable lors des « vingt glorieuses » (1960-1980). Mais, elle révéla ses limites pendant la crise économique des années 1980. En effet, cette politique économique était la continuité de celle déjà pratiquée à l'époque coloniale. La croissance de l'économie reposait essentiellement sur les exportations des matières premières, le café et le cacao étant les produits phares. Les autorités postcoloniales, dans le cadre du monopartisme, se contentèrent de prolonger cette politique, exposant le pays à la dépendance vis-à-vis des fluctuations des cours internationaux. Durant la période prospère, les gouvernants n'avaient pas mis en place une véritable politique d'industrialisation qui aurait permis d'ajouter de la valeur à ces secteurs caféiers et cacaoyers, d'atténuer les effets de la chute des prix à l'international et de sortir de la dépendance.

Comme il fallait s'y attendre, la crise économique révéla les carences de cette politique, non seulement sur l'économie ivoirienne, mais aussi sur la population, ce qui aggrava la situation à la fin des années 1980. L'insuccès stratégique du président Houphouët-Boigny, consistant à faire remonter la valeur du café et cacao, en suspendant leur vente sur le marché international en 1987 (Cf. P. Kipré, 2005 : 240), illustre le manque de vision industrielle pour la transformation de ces produits, une politique qui aurait dû être mise en œuvre des années plus tôt. Le retour de flamme, causé par cette conception limitée, laissa un goût amer dans le pays. La Côte d'Ivoire a été ainsi privée de ressources, en raison d'une récession, ce qui la plaça même au bord de la faillite. Cette situation eut également d'autres conséquences : fermetures d'entreprises, de chômage de masse et de paupérisation de la population (J. N. Loucou, 1992 : 157).

La situation de l'économie ivoirienne avait conduit les dirigeants à solliciter l'appui des institutions financières internationales, plaçant ainsi l'État ivoirien sous influence. Ils ne détenaient plus le contrôle réel de la politique économique, étant soumis aux prescriptions de ces institutions à travers les plans d'ajustement structurel. Paradoxalement, l'intervention de ces acteurs extérieurs, décidée souverainement par les autorités ivoiriennes, offrit l'occasion d'un bouleversement de l'ordre établi depuis longtemps. Les mesures préconisées par les institutions de Bretton-Woods avaient probablement permis d'éviter un effondrement étatique, sans toutefois transformer l'économie ivoirienne en profondeur. Elles eurent des conséquences sociales néfastes et constituèrent le déclencheur d'une réaction massive lorsque la réduction des salaires de la fonction publique et du secteur privé fut mise en œuvre (P. Kipré, 2005 : 241). La résistance sociale fut massive, plusieurs groupes s'insurgeant contre cette mesure austère et impopulaire. Ces groupes

considérait cette décision inacceptable, d'autant que le coût de la vie ne cessait d'augmenter tandis que les salaires restaient inchangés depuis une dizaine d'années (J. N. Loucou, 1992 : 160).

Pressées par le cours des événements qui prenaient une tournure dangereuse pour le pouvoir en place, les autorités décidèrent de suspendre cette mesure, avant de l'annuler définitivement. Mais, elles durent accepter le multipartisme réclamé par les manifestants ivoiriens. Ce changement, marquant, ouvrait la voie à une nouvelle ère politique, le système pluraliste.

2 – Le système pluraliste : la République de Weimar en Allemagne et la deuxième République en Côte d'Ivoire

Le système pluraliste constitue un cadre où la concurrence entre plusieurs partis prévaut. Ces partis sont appelés à gouverner pendant une période déterminée, conformément aux règles constitutionnelles en vigueur. En Allemagne et en Côte d'Ivoire, les partis ont souvent été en première ligne lors de la création d'un nouveau système politique multipartite, ainsi que lors de ses transformations ultérieures. Ils ont exercé leur influence en orientant la rédaction de la constitution, l'acte juridique suprême de l'État (S Guinchard, T. Debard, 2017).

Lorsque la République de Weimar fut fondée, les partis furent invités par le gouvernement provisoire post-impérial, dirigé par le SPD (*Sozialdemokratische Partei Deutschlands*, Parti social-démocrate allemand), à participer à l'élection d'une Assemblée constituante. Les sociaux-démocrates remportèrent le scrutin organisé le 19 janvier 1919, sans obtenir la majorité absolue. Pour constituer une majorité à l'Assemblée nationale constituante, le SPD dut se tourner vers le Parti du centre catholique et le DDP (*Deutsche Demokratische Partei*, Parti démocratique allemand). Ces derniers acceptèrent de s'allier aux sociaux-démocrates pour former ce qu'on a appelé la « coalition de Weimar ». Celle-ci disposait donc d'une majorité confortable avec 76,1 % des suffrages (G. Bemmerlein, W. Göbel, 2009 : 142). Elle put ainsi faire élire Friedrich Ebert, le chef du SPD, comme président provisoire de la République, le 11 février 1919.

Il était clair que les sociaux-démocrates disposaient de la maîtrise pour faire prévaloir leurs idées et points de vue, afin de façonner la République naissante à travers la gestion des affaires courantes et les tractations parlementaires, d'abord lors de l'élaboration, puis de l'adoption de la future constitution. Il convient de rappeler que Friedrich Ebert n'hésita pas à s'unir aux forces conservatrices pour réprimer le mouvement révolutionnaire, mené par les spartakistes, représentants de l'extrême gauche allemande (G. Bemmerlein, W. Göbel, 2009 : 142). La fracture idéologique à cet endroit de l'échiquier politique était particulièrement marquée durant cette période décisive de l'instauration du système républicain démocratique.

Après avoir éliminé la menace des révolutionnaires de la gauche radicale, le SPD disposait du champ libre avec ses partenaires de coalition pour intégrer leurs différentes conceptions dans la rédaction de la constitution. Ils parvinrent tous à un compromis, partagé entre la social-démocratie majoritaire et la bourgeoisie libérale et conservatrice. En conséquence, les rapports de production capitalistes n'avaient pas été touchés, ainsi que les fondements du capitalisme. La « démocratie économique », proposée par la coalition de Weimar, visait à assurer une collaboration entre le capital et le travail par la création d'organismes paritaires (G. Badia, J. M. Argelès, 1987 : 78). Les promesses de nationalisations, particulièrement des charbonnages, étaient restées lettre morte. Cependant, tous les articles de la constitution touchant à l'État social et aux droits fondamentaux des citoyens allemands portaient la marque des sociaux-démocrates. Globalement, la coalition de Weimar avait déteint considérablement sur la République de Weimar lors de son avènement.

La situation s'était, par ailleurs, déroulée différemment en Côte d'Ivoire au cours de la transition militaire (1999-2000) qui marquait l'instauration de la deuxième République. Le général Robert Guéi décida de créer la Commission consultative constitutionnelle et électorale (CCCE), chargée, entre autres, de l'élaboration de la seconde loi fondamentale ivoirienne via sa sous-commission « Constitution ». Ainsi, la junte militaire n'avait pas eu recours à l'organisation d'une élection pour une Assemblée constituante, comme cela avait été le cas de l'Allemagne sous la République de Weimar. Elle trouvait certainement cette voie traditionnelle et habituelle trop longue, et voulait surtout avoir un droit de regard sur le processus constitutionnel. De plus, elle introduisait cette méthode de conception constitutionnelle via la création d'une commission dédiée à cet effet.

À ce stade, il aurait pu sembler que la CCCE était totalement indépendante de toute influence, notamment celle des partis politiques. Cependant, les membres de cette commission étaient issus de la société civile, mais certains étaient eux-mêmes liés aux formations politiques, servant parfois de relais pour celles-ci, ou proche de la classe politique. Si l'on tient compte déjà de la composition du bureau, dirigeant la CCCE, force est de constater qu'il y avait la présence de personnalités, illustrant cette situation : le président dudit bureau et de la commission, Mathieu Ekra, ancien ministre dans tous les gouvernements du président Félix Houphouët-Boigny, grand Médiateur de la République sous l'ère du président Henri Konan Bédié ; Bernard Dadié, écrivain renommé et ancien ministre PDCI-RDA ; Maurice Séri Gboléba, membre éminent des instances du PDCI-RDA et ancien président du Conseil économique et social ; Lamine Diabaté, banquier et ancien ministre sous l'ère du président Houphouët-Boigny ; Harris Mémel Fotê, anthropologue et proche du FPI (Front populaire ivoirien), pour ne citer que ceux-là.

Diabaté et Mémel Fotê ont décrit les comportements peu flatteurs des acteurs de la CCCE, reflétant l'atmosphère marquée par une confusion entre mission publique et calculs politiques personnels. Ainsi, pour Diabaté, « tout le monde s'accroche et veut tirer profit de la transition » ; les uns et les autres sont en attente de « récompenses financières et de gratification d'une bonne place future » (I. Diabaté, O. Dembélé, F. Akindès, 2005, p. 23). Quant à Mémel Fotê, il a décrit les conditions dans lesquelles la constitution ivoirienne de 2000 a été produite :

[...] au fur et à mesure de l'avancement des travaux des partis, des ONG se sont créées spontanément en grand nombre pour fausser le jeu de la démocratie [...] On a même vu des associations se constituer la veille au soir pour venir voter le lendemain matin dans les commissions. Certaines n'avaient même pas de siège à pourvoir. Quatre personnes d'un même groupe pouvaient former quatre ONG différentes et, au moment du vote des textes, pouvaient renforcer leur position par le nombre. (I. Diabaté et *al.*, 2005 : 23)

À travers ces propos, il apparaît clairement que l'éthique avait fait défaut à ce moment précis et que les intérêts particuliers avaient primé au détriment de ceux de la Côte d'Ivoire. La question de l'éligibilité du président de la République avait déclenché les passions et suscité un conflit politique centré sur l'interprétation des conjonctions de coordination « et » et « ou » contenues dans l'article 35. La sous-commission « Constitution » a choisi collectivement la conjonction « et », de sorte que l'article stipulait qu'un candidat à la présidence « doit être Ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes Ivoiriens d'origine ». Plus tard, Mémel Fotê avait expliqué les raisons de cette option, présentée le 28 février 2000 : « Les Ivoiriens n'aiment pas l'histoire [...] puisqu'en parler c'est parler de soi dans le passé ; comment est-ce qu'on en est arrivé là ? Or, nous n'avons pas d'autres références. [...] L'histoire fait mal parce que l'histoire fait du bien » (I. Diabaté et *al.*, 2005 : 24). Le général Guéi a adopté la même position à propos de la conjonction « et » juste avant le référendum de juillet 2000, alors que ses intentions de se porter candidat à la présidence de la République étaient clairement affichées (P. D. Nandjui, 2004 : 16-17). Ce stratagème avait été utilisé pour écarter la candidature à l'élection présidentielle du chef du RDR (Rassemblement des républicains), Alassane Ouattara. Le premier président élu de la deuxième République, Laurent Gbagbo, reconnaîtra par la suite cette manœuvre lors du forum de réconciliation nationale en 2001 (P. Airault, 2010 : 67).

L'accentuation de cette question sur l'éligibilité du président de la République a occulté les avancées, notamment concernant les droits socio-économiques des citoyens ivoiriens, même si, fondamentalement, il s'agissait d'une évolution politique sans remettre en cause la nature du système. Le maintien du caractère présidentieliste dans cette constitution était par exemple palpable.

Après avoir exposé les actions des partis politiques dans les systèmes à parti unique et pluraliste dans les espaces étudiés (Allemagne et Côte d'Ivoire), il importe d'aborder les dynamiques et les effets desdites actions sur la transformation des régimes politiques.

3 – Les dynamiques et les effets des actions partisans sur la transformation des régimes politiques en Allemagne et en Côte d'Ivoire

L'observation du rôle des partis politiques dans les systèmes unipartite et multipartite en Allemagne et en Côte d'Ivoire permet de constater plusieurs éléments, notamment l'impact de la gouvernance et de l'efficacité étatique, les réactions sociales et les pressions en faveur changement politique, les conséquences sur la pérennité du régime politique, les luttes d'influence pour la promotion de certaines idées politiques et ainsi que l'exclusion de certains adversaires. À cet égard, les partis politiques apparaissent non seulement comme des intermédiaires entre l'État et la société, mais aussi comme des facteurs endogènes contribuant à l'affaiblissement ou à la consolidation des régimes. Comme le souligne Giovanni Sartori, les partis ne se contentent pas de représenter des intérêts sociaux, ils structurent le fonctionnement même des régimes politiques (G. Sartori, 1976 : p.3-4). Ces éléments constituent les dynamiques et les effets des actions initiées par les partis, et peuvent être regroupés en deux sous-points, à savoir : crise du parti unique et transition politique, et partis pluralistes et instabilités des régimes.

Les cas du régime communiste est-allemand et du PDCI-RDA en Côte d'Ivoire, dans le cadre d'un système à parti unique, ont en commun d'avoir vu leurs dirigeants gérer la crise économique, frappant leur pays, avec des options qui n'ont pas seulement permis d'améliorer la situation économique, mais aussi les conditions de vie de leurs peuples respectifs. Cette incapacité des politiques à répondre aux attentes sociales de la population va progressivement entraîner les partis uniques dans les crises. Cela montre que ce type de crise peut emporter un système politique fondé sur un parti unique, si elle est mal gérée. Comme l'a souligné Juan Linz, les régimes autoritaires ont tendance à s'effondrer sur le poids de leurs propres contradictions, notamment face aux crises économiques et sociales (J. Linz, 1978 :4-8). La contestation populaire, qui en résulte, peut souvent déboucher sur des régimes démocratiques, surtout lorsque celle-ci a été longtemps contenue face à la dure réalité économique. La répression continue des revendications sociales et politiques a ainsi contribué à radicaliser les formes de mobilisation et à transformer les protestations économiques en revendications de réformes politiques profondes. Dans un tel contexte, la pensée unique du Parti ne pouvait plus, dans un tel contexte, étouffer les divergences d'opinion. L'idéologie officielle du parti unique, fondée sur l'unanimité et la discipline politique, a perdu son pouvoir de mobilisation et d'intégration, laissant ainsi la place à l'expression publique de courants jusqu'alors marginalisés.

De plus, les cas allemand et ivoirien se rejoignent dans la transformation de leur régime à parti unique en système multipartite². Cependant, ils se distinguent par le fait que, en Allemagne de l'Est, le régime communiste avait complètement disparu, entraînant la disparition de l'État est-allemand. Ce dernier a été intégré à l'Allemagne de l'Ouest, qui fonctionnait depuis sa création sous un système démocratique et pluraliste. En revanche, en Côte d'Ivoire, la transition ne s'est pas faite sans la disparition de l'État, mais par une refonte du système des partis, caractérisée par la persistance des anciens réseaux de pouvoir datant de l'époque du parti unique.

Les cas de la République de Weimar en Allemagne et de la Deuxième République en Côte d'Ivoire, concernant le système pluraliste, montrent que les partis politiques ont principalement agi pour imposer leurs conceptions idéologiques et, si nécessaire, écarter les idées ou courants politiques opposés. Dans les deux pays, ces partis ont œuvré de manière endogène sans une influence extérieure pour favoriser l'arrivée d'un nouveau régime politique à travers l'élaboration de la constitution.

Cependant, ces cas se différencient quant à la fin des régimes auxquels les partis politiques ont contribué à mettre en place notamment dans le cas de l'Allemagne. En effet, la première République allemande avait été maintes fois perturbée. En effet, les formations politiques ne favorisaient pas l'acquisition de majorités parlementaires stables ce qui conduisait à une instabilité gouvernementale. Les objectifs communs des coalitions gouvernementales n'étaient toujours pas clairs, ce qui entraînait souvent des problèmes de loyauté. Les partis désavouaient à maintes reprises leurs propres ministres, car ils souhaitaient éviter d'être associés à un quelconque gouvernement de coalition afin de préserver prioritairement leur organisation sur le long terme (D. Peukert, 1995 : 216). Ils contribuaient également à affaiblir le parlementarisme et du fonctionnement de la Diète (*Reichstag*). L'action de l'exécutif était paralysée par un immobilisme accru, renforcé par l'instabilité des coalitions gouvernementales, ce qui compliquait la résolution des difficultés rencontrées par la population allemande. La gouvernance par décret du président du *Reich* (ou de la République dans ce contexte) profitait aux partis antisystèmes, car ce procédé s'est révélé inefficace pour améliorer la situation économique du pays. Le NSDAP (*Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei*, Parti national-socialiste des travailleurs allemands) a ainsi accru son influence, ce qui lui a permis d'accéder au pouvoir et de mettre fin à la République de Weimar.

² Il est à noter que l'Allemagne de l'Est connut un multipartisme réel – à la différence de celui qui n'existait qu'en apparence entre 1949 et 1989 – à la fin de l'ère communiste et avant la réunification allemande, le 3 octobre 1990. Les premières élections libres à la Chambre du peuple (*Volkskammer*) eurent lieu le 18 mars 1990. Ce scrutin consacra les partis en faveur d'un processus de réunification allemande rapide, notamment la CDU (*Christliche Demokratische Union*, Union chrétienne-démocratique) est-allemande, la DSU (*Deutsche Soziale Union*, Union sociale allemande) et le Renouveau démocratique (*Demokratischer Aufbruch*, DA).

L'autre point de différence concerne les questions qui ont prévalu lors de l'élaboration des constitutions respectives des deux espaces étudiés. En Côte d'Ivoire, la question des conditions d'éligibilité du président de la République occupait une place de choix dans les discussions entre les membres de la CCCE. En Allemagne, en revanche, ce sont plutôt les enjeux idéologiques et économiques qui servaient de base à un compromis entre les membres de la coalition de Weimar, majoritaire à l'Assemblée nationale constituante.

Conclusion

En définitive, il convient de rappeler que la présente étude, portant sur les partis politiques comme facteur endogène des changements de régimes politiques en Allemagne et en Côte d'Ivoire entre 1919 et 2000, a eu pour question centrale, à savoir : comment les partis politiques sont-ils parvenus à constituer un facteur endogène pour la disparition et le passage d'un régime politique donné à un autre ? La réponse à cette interrogation s'est organisée à travers une analyse comparative et autour de trois parties.

La première partie s'est intéressée au système à parti unique avec le SED en Allemagne de l'Est et le PDCI-RDA en Côte d'Ivoire. La seconde partie s'est appesantie sur le système pluraliste avec la République de Weimar en Allemagne et la deuxième République en Côte d'Ivoire. Enfin, la troisième partie s'est penchée sur les dynamiques et les effets des actions partisans sur la transformation des régimes politiques en Allemagne et en Côte d'Ivoire. Cette étude a permis de comprendre que les mauvais choix stratégiques opérés par les régimes unipartites est-allemand et ivoirien, en vue de résoudre la crise économique, avaient été la cause de la chute de ces derniers. Du côté du système pluraliste, les partis politiques allemand et ivoirien ont pesé de tout leur poids pour consigner leurs visions idéologiques et points de vue lors de l'élaboration de la loi fondamentale, marquant généralement l'avènement d'un nouveau régime politique. Pour le reste, cet article contient des limites, puisqu'il n'a pas abordé la fin de la deuxième République ivoirienne et ne s'est focalisée que sur le facteur endogène, sans prendre en compte le facteur exogène des changements de régimes politiques. Celui-ci pourrait être envisagé afin d'apporter plus d'éclaircissements sur ce sujet.

Références bibliographiques

AIRAULT Pascal, 2010, « Gbagbo, l'insubmersible », in *Jeune Afrique*, « Côte d'Ivoire. 50 ans d'indépendance. D'Houphouët à Gbagbo, un demi-siècle d'ombres et de lumières. », numéro spécial 3 de l'année, p. 62-69.

BADIA Gilbert, ARGELÈS Jean-Marie (dir.), 1987, *Histoire de l'Allemagne contemporaine. République de Weimar, Troisième Reich* (Tome 1), Paris, Messidor / Éditions Sociales.

- BEMMERLEIN Georg, GÖBEL Walter, 2009, *Abiturwissen Geschichte: 19. Jahrhundert bis 1933*, Stuttgart, Klett Lerntraining GmbH.
- BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, 2014, « La réunification allemande » (chapitre 19) in : *L'Allemagne de 1870 à nos jours* [en ligne], pp. 263-288, disponible sur : <https://www.cairn.info/l-allemande-de-1870-a-nos-jours--9782200285050-page-263.htm> (consulté le 24 avril 2020)
- DIABATÉ Idriss, et al., 2005, *Intellectuels ivoiriens face à la crise*, Paris, Éditions Karthala, 208 p.
- GUINCHARD Serge, DEBARD Thierry (dir.), 2017, *Lexique des termes juridiques 25^e édition 2017-2018* [en ligne], disponible sur : https://fr.b-ok.africa/book/_/3381818/_bcb620?dsources=recommend (consulté le 2 octobre 2022)
- HERMET Guy, et al., 2010, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques (7^e édition revue et augmentée)*, Paris, Armand Colin.
- KIPRÉ Pierre, 2005, *Côte d'Ivoire. La formation d'un peuple*, Paris, Sides-Ima.
- LINZ Juan, 1978, *The Breakdown of Democratic Regimes: Crisis, Breakdown, and Reequilibration*, Baltimore & London, Johns Hopkins University Press.
- LOUCOU Jean-Noël, 1992, *Le multipartisme en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Éditions Neter.
- NANDJUI Pierre Danho, 2004, *La prééminence constitutionnelle du Président de la République en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan.
- PARINI Philippe, 1991, *Régimes politiques contemporains*, Paris/Milan/Barcelone/Bonn, Masson.
- PEUKERT Detlev, 1995, *La république de Weimar. Années de crise de la modernité*, traduit de l'allemand (*Die Weimarer Republik*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp Verlag, 1987) par Paul Kessler, Paris, Aubier.
- SARTORI Giovanni, 1976, *Parties and Party Systems: A Framework for Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.